

7 Jours Filpac CGT

N°48 – vendredi 13 sept. 2013

Directeur de publication : Marc Peyrade
Rédaction : Jean Gersin (gersin@filpac-cgt.fr)
tél. : 01 55 82 85 74 - www.filpac-cgt.fr

C'était décidé par avance : médias et gouvernement avaient décrété qu'il n'y aurait personne dans la rue le 10 septembre. Et pourtant ! Ce premier rendez-vous de rentrée montre tout autre chose que la résignation escomptée ! Et maintenant ? On va aux champignons, en attendant que Hollande, entre deux guerres, continue la sale besogne de Sarkozy ? Non ! **Ce projet de loi anti-retraite doit être retiré.** Contre le patronat qui exige une baisse du coût du travail, **revendiquons une hausse générale des salaires, des pensions et des prestations sociales !** L'argent ? Celui de l'évasion fiscale y pourvoira (il fuit par valises entières pleines billets, selon les Douanes). Celui des surprofits des banques et des seigneurs du CAC 40 aussi. **Après le 10, le combat continue.**

La CGT est aussi déterminée à combattre cette réforme des retraites que la CFDT est décidée à la soutenir.

Une réforme anti-jeunes ? La CFDT dit que c'est faux dans sa propagande. Mais un jeune, qui a toutes les peines du monde à trouver un emploi, ne se stabilise sur le marché du travail que vers 27 ans. En moyenne... Et encore lui promet-on, côté patronal, qu'il devra changer plusieurs fois de filière professionnelle et de qualification. En passant par les cases précarité et chômage. Comment voulez-vous, mes chers membres du gouvernement et chers dirigeants de la CFDT, qu'un jeune accumule 43 ans de cotisations ? La plupart arrivera à $27 + 43 = 70$ ans sans les cotisations requises !

Une réforme équilibrée ? C'est ce que prétend la CFDT. Mais le ministre Moscovici, à l'université d'été du Medef, a démenti la confédération de Berger : il a promis au patronat une compensation intégrale de la hausse des cotisations. Comment ? Par le transfert des cotisations allocations familiales, payées par le seul patronat (5,4% du brut), vers l'impôt infligé à tous ! La CFDT est pour (comme le revendique son tract), la CGT est contre. Pourquoi obéir au patronat quand il se répand en gémissant que ses cotisations sociales sont insupportables ? On va faire la manche pour les payer, pour un peu...

La pseudo-réforme Hollande n'est que la continuation des mesures Sarkozy-Fillon-Balladur contre le régime solidaire ! Le système social n'est malade que d'une seule chose : la baisse des cotisations. D'où vient cette baisse ? Du chômage de masse et du niveau record des exonérations patronales de cotisations. S'appuyant sur cette maladie du chômage, Medef, gouvernement et CFDT veulent en finir avec la retraite solidaire. C'est le but réel de l'extension sans fin du temps de cotisations : paralyser le système et lui substituer la capitalisation privée.

Cette réforme doit être retirée ! Le gouvernement a décidé seul. L'avis des salariés compte-t-il ? Apparemment non ! Alors il faut aller clamer notre opposition dans les entreprises et dans la rue. D'ici au 7 octobre, date de passage du projet de loi au Parlement, les conditions doivent être créées pour le faire capoter ! Jeunes, retraités, actifs, chômeurs, toutes et tous ont intérêt à une retraite à 60 ans à taux plein, et à protéger le régime vieillesse des attaques néolibérales.

Les représentants des syndicats et du patronat qui siègent au conseil de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) ont majoritairement donné un avis défavorable au projet de loi de réforme des retraites le 12 septembre.

Seuls les représentants de la CFDT et de la CFTC ont voté en sa faveur, ainsi que deux personnalités qualifiées. La CGC s'est abstenue. La CGT, Force ouvrière, le Medef, la CGPME et l'UPA ont donné un avis défavorable.

Le texte de loi sera adopté en Conseil des ministres mercredi et débattu au Parlement à partir du 7 octobre.

Ensemble, préparons la suite du 10 septembre